

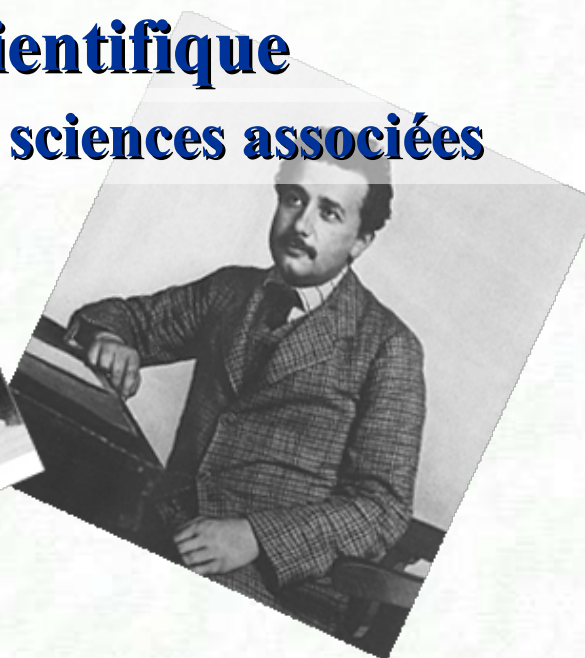
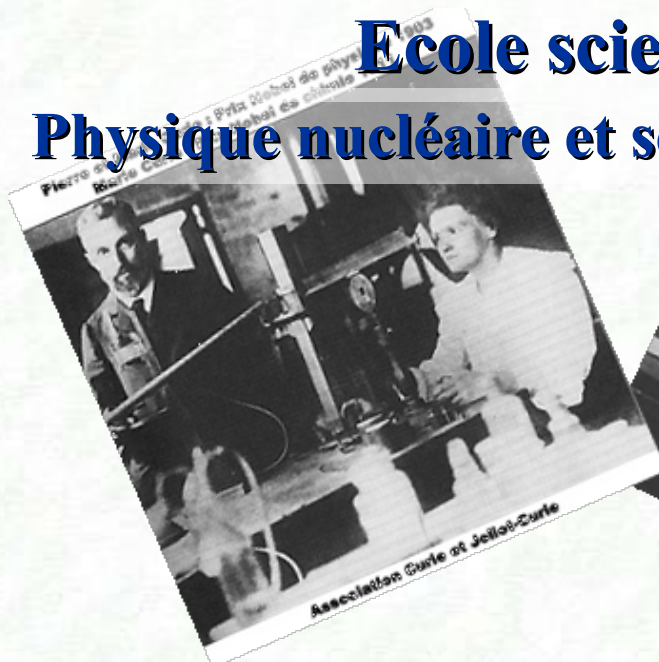
# L'ECOLE DES APPLICATIONS MILITAIRES DE L'ENERGIE ATOMIQUE



# Energie atomique – Applications militaires



## Ecole scientifique Physique nucléaire et sciences associées



## Ecole d'application



Science appliquée aux installations :  
mise en œuvre



# Mission



## **MISSION Arrêté du 11 mars 1999 (article2)**

**L'EAMEA contribue à l'enseignement militaire supérieur en assurant la formation des officiers des trois armées, de la gendarmerie nationale et des services interarmées en matière de sciences, de techniques et de sécurité nucléaires.**

**Elle assure en ces domaines la formation des sous-officiers et des officiers mariniers. Elle participe à la formation des ingénieurs relevant de la délégation générale pour l'armement et d'organismes civils travaillant sur des programmes nucléaires militaires.**

## La formation en radioprotection à l'EAMEA

La formation radioprotection de l'EAMEA est assurée et encadrée par 4 formateurs du département sécurité nucléaire (1 officier, 3 officiers mariners), tous titulaires du certificat de technicien supérieur en radioprotection. Elle s'articule autour de trois cours majeurs.

**Personne Compétente en Radioprotection (PCR)**  
(durée 2 semaines)  
**Formation assurée par du personnel certifié** depuis mai 2005.



### **Technicien supérieur en Radioprotection (TSR)**

**1 session par an** (durée 6 mois à l'EAMEA et 9 mois à Cadarache)

Formation assurée sous l'égide de l'INSTN, la période de formation à Cadarache consiste pour les élèves à obtenir le **brevet de technicien supérieur « contrôle des rayonnements ionisants et application des mesures de protection »**.

Elle existe au sein de la défense depuis 1969 à l'EAMEA.

### **Technicien en Radioprotection (TR)**

**1 session par an** (durée 5 mois)

Formation assurée sous l'égide de l'INSTN, sanctionnée par l'attribution du **brevet de technicien en radioprotection**.



**Sous l'autorité d'un TSR, le TR exerce ses responsabilités au sein des services de surveillance radiologique des bases navales ou à bord du porte-avions Charles de Gaulle. A ce jour, les effectifs de personnel TR et TSR se répartissent au sein de la marine, comme suit : 5 officiers TSR, 28 TSR, 40 TR.**